

En service en avril sur le territoire, l'Ado'Bus à la rencontre des jeunes

À partir du 15 avril prochain, l'Ado'Bus va se rendre dans les communes du Pays de Nay. Objectif : aller à la rencontre des 11-17 ans sur leur lieu de vie. Toute une série d'activités ludiques leur sera proposée, ainsi que des activités de prévention avec des acteurs éducatifs et sociaux du territoire.

Notre photo. Avec enthousiasme, un groupe de jeunes brandit l'affiche annonçant l'ouverture de l'Ado'Bus. Lire en pages 4 et 5



LIRE LE PAYSAGE
Des enfants toujours aussi attentifs
Pour la deuxième année, de jeunes scolaires se sont lancés dans un exercice passionnant : apprendre à lire un paysage et en découvrir les modifications dues aux activités humaines.
p. 2

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Création d'une DRH
Nous poursuivons la présentation des services de la Communauté de communes du Pays de Nay. Cette fois-ci, vous découvrirez les rouages de la Direction des Ressources Humaines.
p. 8

GROS PLAN
Des idées et du talent
Ils sont plusieurs à avoir développé, avec talent, l'idée originale qui leur tenait à cœur dans des domaines aussi divers que les produits fermiers, l'art contemporain, la restauration, le marché aéronautique.
p.10

TURBOMECA
Des passionnés font revivre une saga
Retracer les grandes heures du leader mondial des moteurs d'hélicoptère : des passionnés se plongent dans les archives de 80 ans d'histoire qu'ils présentent dans la maison même du fondateur. p. 12

Édito

**JEUNESSE, PATRIMOINE,
PAYSAGES...
UNE BELLE VITALITÉ**



Les « Infos » vous font découvrir régulièrement, action après action, les interventions de la CCPN. Beaucoup d'entre elles

relèvent de notre vie quotidienne et de l'amélioration de la qualité de vie sur le territoire.

Au fil des pages de ce numéro, vous découvrirez ainsi, parmi les actions en cours, des dossiers importants : activités de notre service Jeunesse, traitement des déchets... Ce début d'année va voir l'ouverture d'un nouveau service : celui de l'Ado'Bus, qui va animer le territoire, pour les jeunes, dans différentes communes. Côté patrimoine, la réhabilitation du Calvaire de Bétharram dépasse largement la simple protection de bâtiments historiques. Il s'agit aussi de développer le tourisme. Enfin, le Pays de Nay s'affiche comme un territoire d'initiatives. Personne n'en doutait. Mais les quatre parcours de Gens d'ici, qui ont été au bout de leur idée, illustrent bien leur capacité d'innovation. Coup d'œil également sur une association de passionnés qui fait revivre les grandes heures de Turbomeca, leader mondial des moteurs d'hélicoptères. Un dernier mot, au sujet de nos services, dont on ne parle pas souvent directement mais qui sont notre « cheville ouvrière » pour toutes ces actions de la CCPN. Nous vous les présentons désormais en détail à chaque numéro. Dans ce deuxième volet, voici la Direction des Ressources Humaines : son rôle est d'accompagner les agents et les équipes dans leurs missions quotidiennes et leur évolution.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Christian Petchot-Bacqué
Président de la CCPN

Lire le paysage

Un exercice qui plaît aux enfants et aux enseignants

Apprendre aux jeunes enfants à lire un paysage pour en comprendre son évolution et les enjeux qui en découlent : l'objectif de cette opération de découverte et de sensibilisation ne change pas. Cette année ce sont les enfants des écoles d'Arros-de-Nay et de l'école Notre Dame de Bénéjacq qui s'y sont essayés.



Agnès Ducat est paysagiste conseillère au CAUE. C'est elle qui a conçu les modules

de sensibilisation pour les enfants qu'elle accompagne sur le terrain avec les enseignants. Elle revient sur le retour d'expérience, après deux ans d'animation auprès de différentes classes. Avant de passer le relais aux enseignants intéressés.

En 2019, petit changement : vous passez le relais de cette animation aux enseignants

- C'est ce que nous souhaitons en effet. Pendant deux ans, au CAUE, nous avons expérimenté les modules de sensibilisation au paysage de la Plaine de Nay. Nous souhaitons désormais que les enseignants ou animateurs pédagogiques prennent le relais en s'appropriant ces outils.

Cela nécessite une formation

- En fonction du temps dont disposent les enseignants intéressés, nous bâti-



Toujours attentifs, les enfants apprennent à lire un paysage et découvrent qu'il est toujours façonné par l'homme.

Aux enseignants de prendre le relais

rons ensemble cette formation qui ne durera pas plus de 4 heures.

Revenons sur ces deux ans : les enfants sont toujours intéressés ?

- Oui, même si c'est nouveau pour eux. La tranche d'âge idéale se situe entre 8 et 10 ans, car ils sont plus réceptifs parce que moins formatés. Cette découverte du paysage passe par le jeu : les enfants doivent se considérer comme des explorateurs de ce paysage.

À partir de là, on leur fait expérimenter différents angles de vue pour éveiller leur curiosité et leur sensibilité créatrice.

Le quiz sur le terrain auquel ils doivent répondre est un bon test, car les réponses sont dans le paysage, même si ce n'est pas toujours évident. Les corrections s'effectuent en classe.

Premières conclusions après ces deux ans d'expérimentation ?

- Le but reste le même : faire prendre conscience que le paysage est toujours modelé par l'homme, que ce soit d'une manière douce ou plus violente. Ce n'est pas toujours facile pour les enfants qui doivent faire preuve d'une certaine capacité à dessiner et interpréter ce qu'ils voient, à travers un cadre qui isole une partie du paysage. Ils apprennent à décrire ce qu'ils observent, du premier plan à l'arrière-plan. Ils s'entraînent ensuite à passer de la vision du paysage à hauteur d'homme à la vision en plan-carte, la vision à vol d'oiseau.

Un dernier point : il faut souligner le rôle primordial des enseignants qui accompagnent les enfants dans cette découverte.

Lire le paysage en quatre points

QUOI ?

La Charte architecturale et paysagère, adoptée en 2013 par la Communauté de communes, prévoit un certain nombre d'actions, dont des animations auprès de scolaires. L'idée est de sensibiliser ces jeunes à l'identité paysagère d'un territoire et à son histoire, de faire découvrir le paysage quotidien, son organisation et son évolution, de partager les principaux enjeux.

QUI ?

Le CAUE 64 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pyrénées-Atlantiques) a été chargé de ce dossier. Il a conçu les modules de sensibilisation et assuré l'animation. Celle-ci s'est faite en lien étroit avec les enseignants, qui, en classe, prolongent la découverte vécue sur le terrain par les enfants.

COMMENT ?

L'opération, qui vise à développer la curiosité des enfants, se déroule toujours en deux phases :

■ sur le terrain, apprendre à observer et comprendre ce que l'on voit.

■ en classe, reconstituer de mémoire le paysage afin d'en comprendre les principaux caractères : eau et relief, matériaux, agriculture, patrimoine, architecture.

■ Ils ont appris qu'on peut agir sur le paysage, via les choix qui influent sur le cadre de vie : gestion de l'eau, formes d'agriculture, urbanisation, transport, industrie, traitement des déchets...

■ Ils en comprennent les principales caractéristiques à partir de photos commentées sur l'eau, le relief, les matériaux, l'agriculture, le patrimoine, l'architecture, les villes et villages...

OÙ ?

L'an dernier, les premières expériences ont concerné les élèves des classes de CE2, CM1, CM2 de Boeil-Bezing et Pardies-Pietat.

Cette année, deux classes d'Arros-de-Nay totalisant 53 élèves (enseignantes : Mmes M. Joanchicoy et I. Le Borgne) et une classe de 24 élèves de Notre-Dame de Bénéjacq (enseignante Mme E. Coupard) ont vécu cette expérience sur le terrain, à partir du belvédère naturel de Piétat, pour découvrir le paysage de la Plaine de Nay.

PAE Monplaisir
64800 Bénéjacq
Tél. : 055961 11 82
Fax : 055961 93 77
contact@paysdenay.fr
www.paysdenay.fr

Pays de Nay
Communauté de communes

Directeur de publication :
Christian Petchot-Bacqué

Avec la participation de la Commission Communication

Conception et rédaction : TEXTO publications

Crédit photo : Transpresse. DR. Jean-Michel Ducasse.

Impression : Imprimerie P.P.S.A. ZI Berlanne 64160 Morlaàs

Ce journal a été imprimé sur du papier 80 g fabriqué en Allemagne et produit en totalité à partir de fibres de récupération (papier 100 % recyclé).

Émissions de gaz à effet de serre en cours d'évaluation.

Dépôt légal mars 2019



Centre culturel Concours d'architectes



Les travaux de démolition ont eu lieu à l'ancienne gendarmerie. C'est sur son emplacement que s'élèvera le futur Centre culturel.

La Communauté de communes a lancé il y a quelques mois le concours d'architectes pour la construction du Centre culturel comprenant une médiathèque et un cinéma deux salles.

Quatre agences d'architecture ont été retenues sur 62 dossiers de candidature pour proposer une esquisse de cet équipement communautaire. Le choix définitif du lauréat aura lieu au cours du premier trimestre 2019. Ce bâtiment se situera sur la parcelle de l'ancienne gendarmerie, en haut de la place Marcadieu à Nay.

Exploitation du futur cinéma

Dans le cadre du projet de Centre culturel, le Conseil communautaire a approuvé le 17 décembre 2018 le lancement d'une consultation pour la gestion du cinéma en délégation de service public (DSP).

Il est proposé une gestion en DSP du cinéma dans la mesure où la collectivité recherche fondamentalement, au travers d'une prestation ainsi déléguée :

- le professionnalisme du prestataire ;
- une compétence spécifique de dynamisation commerciale et culturelle permettant de développer le cinéma ;
- une prise en charge du risque d'exploitation par le délégataire.

La durée de cette DSP, sous forme de contrat d'affermage, serait de 5 ans.

Nouvelle compétence pour la CCPN La gestion des eaux pluviales

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence « eaux pluviales » a été transférée à la Communauté de communes du Pays de Nay. Le règlement de service de la gestion de cette compétence a été validé le 17 décembre 2018 en Conseil communautaire. L'objet du règlement est de définir des mesures particulières prescrites sur le territoire de la CCPN, en matière de maîtrise des ruissellements, de traitement et de déversement des eaux pluviales dans les fossés ou les réseaux pluviaux publics. Il précise en ce sens le cadre législatif et technique général, ainsi que la répartition financière entre la CCPN, les communes et le Département. Les prescriptions techniques, que ce soit dans le domaine public ou privé, se basent sur les conclusions



La gestion du déversement des eaux pluviales dans les fossés du réseau public passe par un zonage du territoire.

du Schéma Directeur d'Assainissement Pluvial, validées par le Conseil communautaire de la CCPN le 2 juillet 2018. Elles dépendent principalement de la perméabilité du sol, de la profondeur de la nappe et de

l'urbanisation. Un zonage a donc été défini avec des prescriptions locales adaptées. Lorsque les caractéristiques du sol ne permettent pas l'infiltration des eaux pluviales (puits,

nouvelles, tranchées...), des mesures correctrices à l'imperméabilisation devront être mises en place (bassins de rétention).

Pour le transfert de cette compétence, la Commission locale d'évaluation des charges transférées s'est réunie le 19 septembre 2018. La procédure d'évaluation est donc en cours.

Petite enfance Nouvelle équipe au RAM

Clap de fin pour l'association Relais des Deux Gaves, avec la tenue de son assemblée générale de clôture des comptes fin novembre 2018. Créée en 1998 par les communes du Pays de Nay et de la Vallée d'Ossau, elle gère jusqu'au 31 décembre 2017 sur ces deux territoires un relais assistants maternelles (Ram) et une ludothèque. Elle employait six salariées, quatre sur le Ram et deux sur la ludothèque.

L'activité de l'association ayant été transférée à la Communauté de communes au 1^{er} janvier 2018, quatre salariées ont intégré la collectivité, une animatrice Ram a fait valoir ses droits à la retraite en début d'année



Le RAM poursuit son activité, dans ses locaux, à Nay.

et la seconde animatrice Ram anime désormais le Ram Vallée d'Ossau.

C'est donc une nouvelle équipe qui anime le Relais assistants maternels-parents du Pays de Nay en poursuivant le travail de qualité accompli jusqu'alors. Un nouvel outil de communication a été mis en place « L'Édito du Ram », consultable sur le site CCPN dans la rubrique « Le kiosque ». L'activité de la ludothèque s'étendant au-delà de la petite enfance et s'inscrivant depuis plusieurs années dans le champ culturel, elle a intégré le service Culture l'été dernier.

Crèche Libellule Un nouveau prestataire

Le précédent marché de gestion de la crèche Libellule, située sur la zone Aéropolis à Assat, est arrivé à son terme au 31 décembre 2018. Le nouveau marché a été confié, après consultation, à la Fédération Léo Lagrange, en charge, au niveau national, de plus de 2 400 berceaux avec une équipe de 950 salariés Petite enfance.



La crèche Libellule dispose de 60 places, dont 15 sont attribuées à la Communauté de communes et 45 à l'entreprise Safran HE. La gestion de la crèche Libellule se poursuit donc avec un nouveau prestataire, en continuant de s'appuyer sur le travail de proximité entre le service Petite enfance-familles, la crèche et l'entreprise Safran.

Contrat local de santé Une signature à l'automne

LA CCPN a approuvé au mois d'avril 2018 son engagement dans la mise en place d'un Contrat local de santé (CLS). Ce contrat commun recouvrira les territoires intercommunaux de l'Est du Béarn, à savoir les trois Communautés de communes des Luys-de-Béarn, de Nord-Est Béarn et du Pays de Nay.

Le Conseil communautaire du 17 décembre 2018 a arrêté les conditions de partenariat entre les trois EPCI.

Les prochains mois seront consacrés à l'étude de la stratégie et des actions du CLS, avec, comme objectif, la signature du contrat local de santé à l'automne 2019.

Réseau des bibliothèques Des DVD disponibles

Le réseau des bibliothèques propose depuis janvier 2019 des DVD dans 3 bibliothèques : Arros-de-Nay, Assat et Lagos. Le fonds sera composé de films, de dessins animés et de documentaires. Chaque usager pourra emprunter 1 film et 1 documentaire pour 3 semaines. Chaque DVD devra être retourné dans sa bibliothèque d'origine.

Col du Soulor Début des travaux fin 2019

Dans le numéro 38 des Infos (octobre 2018), il était question du travail de trois candidats à la maîtrise d'œuvre, chargés de formuler des propositions d'aménagement du site du col du Soulor. Les propositions des 3 candidats ont été remises et sont étudiées.

Un lauréat sera désigné dans le courant du 1^{er} trimestre 2019. Il travaillera alors au recrutement des entreprises, prévu pour l'automne 2019. Les travaux à proprement parler devraient démarrer à l'hiver 2019-2020, selon les conditions météorologiques.

Convention CCPN/Département Pour un développement concerté

Le Conseil communautaire du 17 décembre 2018 a approuvé la convention cadre partenariale de développement avec le Département pour les années 2019 à 2021.

Dans le cadre de sa compétence de « solidarité territoriale », le Département a en effet souhaité mettre en place avec les intercommunalités un nouveau modèle de convention de développement.

Ces conventions-cadre partenariales représentent à la fois :

- un outil de réflexion partagée sur les enjeux et les objectifs stratégiques de développement de chaque territoire ;
- un outil de co-construction d'un plan de développement par thématiques prioritaires.

Concernant le Pays de Nay, la convention partenariale s'appuie sur les enjeux et la stratégie de développement issue des réflexions et des travaux du SCOT, auxquels le Département participe directement depuis 2012.

En termes de thématiques, d'actions et de projets, la convention valorise et conforte les actions déjà lancées et initie de nouvelles collaborations sur des priorités communes. Les champs de réflexions et d'actions en cours et à venir avec le Département concernent, pour la Communauté de communes :

- l'aménagement numérique du territoire
- l'habitat
- l'accessibilité des services au public
- l'économie de proximité (projet de règlement d'aides pour l'immobilier d'entreprises)
- le tourisme, dans le cadre du Plan Montagne notamment,
- la culture
- la jeunesse et les coopérations
- l'agriculture.

Le partenariat prend aussi en compte les besoins des collectivités en matière d'ingénierie publique départementale.

Service Jeunesse

L'Ado'Bus à la rencontre des jeunes sur le territoire



Une invitation à partager les activités de l'Ado'Bus.

C'est nouveau ! Dès le mois d'avril, l'Ado'Bus va parcourir le territoire. Il permettra ainsi aux jeunes de pouvoir profiter d'un espace dédié complémentaire de la Maison de l'Ado à Nay. Le service Jeunesse accueille aussi les 11-17 ans durant les vacances et le mercredi. Il initie et coordonne également différents projets collectifs ou personnels (voyages, formation...).

L'Ado'Bus Une Maison de l'Ado sur roues dès avril



Fabienne Escande sera aux commandes de l'Ado'Bus qui sillonnera le territoire dès le mois d'avril. La Maison de l'Ado

sera ainsi ouverte sur les autres communes du territoire sous forme d'un bus aménagé comme un accueil de jeunes. Objectifs : être au plus près des jeunes pour devenir un interlocuteur privilégié, pouvoir les informer et les orienter en fonction de leurs besoins, leur proposer activités et jeux de plateau.

L'ADO'BUS OUVRE AU MOIS D'AVRIL. QUELLE EST L'ORIGINE DU PROJET ET SA PARTICULARITÉ ?

- Suite à un diagnostic effectué par la Communauté de communes du Pays de Nay en 2012, des besoins ont été repérés sur le secteur Jeunesse. Afin de répondre

à la demande des jeunes, deux propositions ont au final émergé sur le territoire pour ce qui est des lieux d'accueil des jeunes : la Maison de l'Ado du Pays de Nay et l'Ado'Bus.

Le dispositif Ado'Bus est un accueil itinérant du service Jeunesse de la Communauté de communes. Sa particularité est que ce bus de 12 m de long sera aménagé comme une Maison de l'Ado, à destination d'un public ado, d'une tranche d'âge située entre 11 et 17 ans.

L'ADO'BUS, C'EST DONC UN PEU LA MAISON DE L'ADO « SUR ROUES » ?

- Effectivement, c'est l'antenne mobile du service Jeunesse. On y trouvera une banquette pour les jeux de plateau, un coin réservé aux ateliers informatiques et des sanitaires. Des interlocuteurs seront également présents de façon ponctuelle.

COMMENT LES LIEUX DE PASSAGE DE L'ADO'BUS ONT-ILS ÉTÉ CHOISIS ?

- Le territoire a été divisé en cinq secteurs,

le but étant de proposer aux communes, et ailleurs qu'à Nay, un lieu d'accueil pour les adolescents avec des animations et activités encadrées. Cinq communes ont commencé à se positionner, les tournées s'étofferont cet été, en fonction des demandes des communes.

L'ADO'BUS SE RENDRA AUSSI AU COLLÈGE ET AU LYCÉE DE NAY ?

Oui, les jeudis midi au collège public Henri IV et les vendredis midi au lycée Paul Rey (derrière le préfabriqué). Il faudra s'inscrire auprès de l'équipe de la vie scolaire, un roulement sera organisé.

COMMENT AVEZ-VOUS CONÇU LES ACTIVITÉS ? QU'EST-CE QUE LES JEUNES VONT Y TROUVER ?

Autour des valeurs de l'Éducation populaire, le programme d'activité sera composé d'animations comme des activités manuelles, culturelles et d'expression, des jeux sportifs, des courses d'orientations, des rallyes photos, des promenades

à thèmes...

Dans le cadre du Projet pédagogique de l'Ado'Bus, seront également prévues des actions de prévention en lien avec les acteurs éducatifs du territoire : Planning Familial, Mission Locale pour les jeunes (Espace Métiers Aquitaine), Béarn Addictions...

En fonction de leurs besoins, nous serons aussi en mesure d'orienter les jeunes vers les organismes compétents.

Ils pourront ainsi trouver dans l'Ado'Bus un lieu d'accueil, d'écoute et d'échange. Parfois, il sera bien aussi de se retrouver tout simplement, sans forcément faire d'activités !

CONCRÈTEMENT, COMMENT S'INFORMER SUR L'ADO'BUS ?

On peut téléphoner à l'accueil « Social jeunesse » de la Communauté de communes du Pays de Nay (05 59 61 11 82) et taper 1 (service Jeunesse) et aussi avoir un contact direct avec moi par mail : adobus@paysdenay.fr.

VACANCES DE PÂQUES 2019



PROGRAMME D'ACTIVITÉS ADO'BUS

SEMAINE 1	MATIN		APRÈS-MIDI	
	Lundi 15 avril Bénéjacq	Accueil libre : jeux de plateau décoration Ado'Bus	Tournoi de molky	
	Mardi 16 avril Narcastet	Accueil libre : jeux de plateau décoration Ado'Bus	La grande thèque !	
	Mercredi 17 avril Asson	Accueil libre : jeux de plateau décoration Ado'Bus	Défis scientifiques	
	Jeudi 18 avril Arros-de-Nay	Accueil libre : jeux de plateau décoration Ado'Bus	Atelier pâtisserie	
	Vendredi 19 avril Lestelle-Bétharram	Accueil libre : jeux de plateau décoration Ado'Bus	Time's Up de l'Adobus Jeu d'expression	

SEMAINE 2	Lundi 22 avril férié		MATIN		APRÈS-MIDI	
	Mardi 23 avril Narcastet	Accueil libre : jeux de plateau décoration Ado'Bus Planning	Activité manuelle : fabrication de magnets personnalisés			
	Mercredi 24 avril Asson	Accueil libre : jeux de plateau décoration Ado'Bus Planning	Fabrication de cosmétiques bio			
	Jeudi 25 avril Arros-de-Nay	Accueil libre : jeux de plateau décoration Ado'Bus Planning	Spécial Quizz Ado'Bus			
	Vendredi 26 avril Lestelle-Bétharram	Accueil libre : décoration Ado'Bus jeux, Planning	Atelier pâtisserie			

Maison de l'Ado et service Jeunesse Fréquentation en hausse et coups de pouce



Gaël Bourseguin, directeur de la Maison de l'Ado, fait le bilan, positif, de l'année écoulée tant en termes de fréquentation que d'initiatives du Service Jeunesse.

PLUS DE 126,8 % D'AUGMENTATION DE FRÉQUENTATION EN DEUX ANS. LA MAISON DE L'ADO ENREGISTRE UN GRAND SUCCÈS.

- Oui, 131 jeunes de 11-17 ans sont inscrits. C'est satisfaisant car notre politique Jeunesse concerne toutes les communes du territoire. Cette fréquentation en hausse nous conforte dans notre

objectif qui est de présenter une offre, variée et accessible, de loisirs éducatifs.

LE SERVICE JEUNESSE NE SE RÉSUME PAS À PROPOSER SEULEMENT DES LOISIRS ÉDUCATIFS.

- Ces loisirs ont leur place. Mais le service Jeunesse devra aller bien au-delà du simple accueil à la Maison de l'Ado, avec différents coups de pouce à destination des jeunes et l'accompagnement de structures communales.

DES EXEMPLES ?

- Coup de pouce aux projets des jeunes, notamment dans la réalisation de leurs projets de voyage (voir encadré). Il y a aussi les coups de pouce plus personnels avec une aide financière aux jeunes qui veulent suivre la formation au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et au

BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur). Cela a concerné 43 stagiaires. C'est doublement intéressant. À la fois pour les jeunes mais aussi pour les Accueils de loisirs communaux qui peuvent disposer d'animateurs formés.

VOUS INTERVENEZ AUSSI EN FAVEUR DES STRUCTURES ALSH.

- Oui, nous avons vocation à rayonner sur tout le territoire et à accompagner les actions de ces ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) des communes. Ces structures se sont déjà organisées afin de mutualiser leurs moyens (transport notamment). Et nous sommes en réflexion sur une formation collective des équipes et des actions communes afin d'améliorer nos compétences d'accueil.



Marc Dufau est vice-président, chargé de la Culture, Jeunesse et Sports. Il tire un premier bilan d'une année de fonctionnement du service Jeunesse, en annonçant les priorités pour 2019.

IL Y A UN AN, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PRENAIT LA COMPÉTENCE « JEUNESSE ». UN PREMIER BILAN ?

- L'augmentation de la fréquentation confirme que nous intéressons de plus en plus les jeunes du territoire. En transférant la Maison de l'Ado, de Coarrazze aux anciens Ets Petit Boy à Nay, nous disposons désormais d'un lieu d'accueil central. Nous renforçons le travail réalisé les années précédentes par une diversification des animations et des propositions d'activités nouvelles. Une certitude après un an : au regard de son activité et des

actions lancées, le service Jeunesse doit de plus en plus remplir un rôle indispensable auprès des jeunes.

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS L'AUGMENTATION DE FRÉQUENTATION ?

- Même si ce nouveau lieu, plus central, a joué certainement un rôle, ce boom au niveau des effectifs est le résultat du travail des équipes pédagogiques. On compte d'ailleurs monter en puissance, en renforçant la communication sur le territoire pour atteindre davantage de jeunes.

DE NOUVELLES ACTIVITÉS POUR 2019 ?

- Nous allons orienter nos animations sur des thèmes forts comme la protection de l'environnement, la culture ou la découverte du patrimoine local. Mettre en avant ces thématiques culturelles et environnementales, apporte un plus original aux jeunes. Ainsi, pourront être organisées des courses d'orientation, des visites du territoire, des sorties vélos à thème...

LES PRIORITÉS ?

- On s'appuie sur une étude réalisée avant la prise de compétence, et réactualisée

entre-temps, qui fait ressortir les actions phares à mettre en place.

D'abord un effort sur la communication-information pour être identifié, par les jeunes, comme leur partenaire principal et incontournable sur le territoire.

Ensuite, renforcer notre accueil et nos animations en s'appuyant aussi sur l'Ado'Bus. Nous poursuivrons également la relation avec le Québec et renforcerons la coordination avec les Centres de loisirs communaux. Les jeunes doivent savoir qu'ils partageront, chez nous, non seulement des activités diverses mais qu'ils trouveront une écoute et des informations, en lien avec nos différents partenaires.

IL Y A UN AN, VOUS AVIEZ ÉGALEMENT MIS L'ACCENT SUR « LE VIVRE ENSEMBLE », À LA SUITE DE TENSIONS ENTRE DIFFÉRENTS GROUPES DE JEUNES.

- Le climat est apaisé pour le moment, même si nous restons vigilants. Mais le travail accompli ces dernières années avec tous les partenaires (associations, établissements scolaires...) a porté ses fruits.



INFOS Ado'Bus

VACANCES

du lundi au vendredi 10h-17h30*

*possibilité d'apporter le repas et de rester déjeuner

L'Ado'Bus sera fermé durant la deuxième quinzaine d'août et pendant les vacances de Noël

HORS VACANCES

le mercredi et le samedi 14h-17h30

INTERVENTIONS INSTITUTIONS SCOLAIRES

Collège Henri IV :
le jeudi de 12h à 14h

Lycée Paul Rey :
le vendredi de 12h à 14h

TARIFS

Inscription annuelle : 10 euros

CONTACT :

Chemin des coteaux 64800 Nay
maisondelado@paysdenay.fr
05 59 61 11 82

Les voyages forment la jeunesse

Grèce et Québec : au total, ce sont 17 jeunes qui ont découvert d'autres horizons, sous l'égide du service jeunesse.

Grèce : découverte d'une civilisation

La Maison de l'Ado avait proposé aux jeunes adhérents d'organiser et d'autofinancer un voyage.

La Grèce a été choisie comme destination et plus particulièrement Athènes. 11 adolescents de 13-16 ans se sont lancés dans un long travail de préparation pour retenir les moyens de transport, l'hébergement et les visites avec, comme objectif, la découverte de la riche culture de ce pays et sa civilisation.

Québec : coopération renforcée

Les premiers échanges entre la CCPN et la Municipalité régionale du comté de Montmagny remontent à 2014.

Les similitudes entre les deux territoires ont amené les deux communautés à poursuivre cette dynamique d'échanges pour la formation professionnelle de la jeunesse.

En mars 2018, une délégation du Québec est venue à la CCPN, puis deux jeunes et un représentant de chaque lycée professionnel (Nay-Baudreix, Beau Rameau, Lycée des Métiers d'art de Coarrazze), accompagnés par des représentants de la Communauté de communes, se sont rendus au Québec à l'automne dernier (notre photo).

C'est un partenariat à long terme qui est désormais engagé, favorisant la collaboration entre les établissements d'enseignement français et québécois, mais aussi entre les deux collectivités portant notamment sur le développement économique et le tourisme.

Des actions concrètes auront lieu dès juin 2019 avec l'envoi de jeunes de notre territoire, dans la région de Montmagny.



Calvaire de Bétharram

La réhabilitation du Calvaire au cœur d'une stratégie touristique et patrimoniale

Ce n'est pas seulement l'opération de sauvegarde d'un site qui est engagée à Bétharram. Car les travaux de rénovation des chapelles du Calvaire seront aussi l'occasion de développer une véritable stratégie touristique et patrimoniale pour constituer un des facteurs de développement du Pays de Nay.

On n'y pense pas spontanément. Mais le patrimoine, via le flux de touristes qu'il génère, participe au développement économique d'un territoire, au même titre que l'industrie, le commerce ou les services.

Atout premier de cette stratégie : Bétharram. Avec ses 60 000 visiteurs/pèlerins, son potentiel touristique et sa position charnière entre Bigorre et Béarn, c'est la porte d'entrée idéale pour le Pays de Nay.

BÉTHARRAM :

UNE DIMENSION TOURISTIQUE

Le potentiel touristique de Lestelle-Bé-

tharram est important. Son passé historique de Bastide, son sanctuaire et son histoire de premier pèlerinage marial des Pyrénées, sont autant de points forts d'attractivité.

À proximité, s'y ajoutent les Grottes, l'étape de la voie de Compostelle, la vélo-route Bayonne-Perpignan, le Plan Local de randonnées, le Gave et ses sports d'eaux vives.

Ce n'est pas tout : la commune regroupe la totalité des types d'hébergement disponibles : hôtels, chambres d'hôtes, meublés, gîtes, hébergement collectif, gîte



Les divers travaux de maçonnerie accompagnent une restauration, particulièrement minutieuse et un débroussaillage indispensable. Les travaux sont prévus jusqu'en 2021-2022.

Pèlerin, camping.

Un ensemble d'atouts qui donne à la commune une dimension touristique indispensable et permet d'y décliner une politique d'accueil pour capter les flux touristiques.

À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Mais après avoir capté ces flux touristiques, comment aller plus loin pour favoriser la fréquentation et la consommation

touristiques sur le territoire ?

Pour inciter les visiteurs à se déplacer à l'intérieur du Pays de Nay, il faut leur faire connaître à la fois les grandes thématiques à découvrir (religion, nature et paysage, chemin de Compostelle), accessibles à tous (duo, famille, groupes) ainsi que les grands choix de moyens de déplacement (à pied, à vélo, en VTT ou en kayak).

Ce sera le travail des prochains mois.



Stéphane Thouin

« Retrouver et mettre en valeur tous les détails de la construction initiale »



Stéphane Thouin est l'architecte responsable des travaux de réhabilitation du Calvaire.

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES DU SITE À RÉHABILITER ?

- J'en retiens plusieurs. D'abord le côté patrimonial un peu endormi, peu visible et peu valorisé. Ensuite, le côté architectural lui-même, constitué d'une succession de petits édifices qui possèdent toutes les qualités d'une église en miniature. Avec des éléments remarquables (ferronnerie, décors peints, éléments en plâtre) à leur apogée au XIX^e siècle.

METTRE EN VALEUR LE CALVAIRE, C'EST L'OBJECTIF ?

- Cela m'intéresse de mettre en valeur ce qui a été effacé au cours du temps et de revenir à la vision globale initiale, puisque l'ensemble était fait pour être visible de loin et inséré dans le paysage. Cette perspective a été perdue, sauf pour les deux premières chapelles, encore apparentes. Les autres sont noyées dans les frondaisons. Il faut donc les remettre en valeur en réduisant cette végétation envahissante. Nous continuerons cette mise en scène, par la suite, avec un éclairage adapté.

QUEL EST LE DÉFI À RELEVÉ ?

- Retrouver tous les détails de la construction initiale, autour de 1840 : jeu d'alternance entre les matériaux utilisés, les différentes couleurs et natures de pierres, les sculptures. Cette richesse architecturale s'est estompée au fil

des ans. À l'intérieur, les décors polychromes ont disparu petit à petit. Ils ont souffert quand ils ont été restaurés ou carrément recouverts de badigeon quand ils étaient trop dégradés.

AU COURS DE CETTE RESTAURATION, ON PENSE AUSSI AUX BÂTISSEURS DE L'ÉPOQUE ?

- On est un peu admiratifs. Cette réalisation a été faite par des personnes qui n'étaient pas forcément des architectes. On retrouve un côté autodidacte dans la façon dont ont été agencées les chapelles. Notamment la chapelle n° 5 qui tient à la fois, d'une certaine façon, du facteur Cheval et du temple oriental.

LE PLUS GRAND DÉFI ?

- Les éléments sont fragiles. Les murs de faible épaisseur sont une caractéristique du XIX^e siècle. Il faut consolider les éléments structurels car ils ont bougé, entraînant des fissures. Il y avait tout un savoir-faire dans la façon d'organiser ce décor avec une grande variété dans la réalisation. Par exemple, certaines chapelles ressemblent à des chapelles romanes et d'autres à des chapelles gothiques. Nous voulons redonner vie à cet ensemble très caractéristique du XIX^e siècle, contemporain d'un grand renouveau de ferveur religieuse.



Jean-Marie Berchon « Un projet en symbiose avec la Communauté de communes »

Jean-Marie Berchon est le maire de Lestelle-Bétharram. Il rappelle que la commune, très attachée au patrimoine que représente le Calvaire, a toujours eu le projet de le sauvegarder. En parallèle, il souligne que la cité possède les équipements pour accueillir les touristes-pèlerins.

QUE REPRÉSENTENT POUR VOUS CES TRAVAUX ?

- L'aboutissement concret d'une volonté politique ! Déjà en 2013, le conseil municipal de Lestelle-Bétharram avait acté un transfert de propriété au bénéfice de la commune dans le but de sauvegarder ce patrimoine. C'est en cours.

FINANCIÈREMENT, CE CHANTIER REPRÉSENTE UN COÛT IMPORTANT

- Nous ne sommes pas seuls. Je veux souligner le rôle de partenariat, principalement avec la CCPN qui a assuré le montage du dossier, la maîtrise d'ouvrage et les avances de subventions.

Il faut citer aussi les autres sources de financement : l'État (DRAC), le Conseil régional et le Conseil départemental pour une tranche de travaux.

Il faut citer également les Amis du sanctuaire et la Fondation du patrimoine qui fait appel au mécénat, dont celui de Stéphane Bern avec son Loto du Patrimoine.

Sans eux, rien n'aurait été possible. (Coût des travaux : 2,2 M d'euros)

LESTELLE-BÉTHARRAM EST LA PORTE D'ENTRÉE DU PAYS DE NAY POUR LES TOURISTES ET LES PÈLERINS

- À sa position géographique privilégiée, Lestelle-Bétharram ajoute un fort potentiel historique (Bastide, Sanctuaires). C'est aussi un prolongement naturel pour les visiteurs de Lourdes.

D'où une forte affluence qui explique

qu'en été, nous accueillons une antenne de l'Office de tourisme communautaire.

AUTRE POINT FORT : VOS CAPACITÉS D'HÉBERGEMENT

- Nous sommes sans doute l'une des communes les plus équipées, offrant tous les types d'hébergement. Nous sommes donc bien armés pour capter – et retenir les flux de touristes.

VOUS ÊTES AUSSI UNE PORTE D'ENTRÉE POUR LA BIGORRE. Y A-T-IL DES PROJETS COMMUNS ?

- Bien sûr. Sous l'égide de la CCPN, a été réalisé, en commun, avec les Bigourdans, « Patrimoine en balade, parcours géolocalisé de Lestelle-Bétharram » qui est disponible sur portable. (Voir Les infos n° 38. Octobre 2018). La CCPN travaille, également avec ces mêmes Bigourdans, sur l'aménagement du parcours sur le Gave de Pau, d'Argelès à Orthez, avec l'étude du franchissement, les zones de débarquement avec hébergement.

AVEC 60 000 VISITEURS-PÈLERINS PAR AN, BÉTHARRAM EXERCE UNE ATTRACTIVITÉ CERTAINE

- Cette attractivité explique que nous ayons l'hôtellerie, des restaurants et toutes les possibilités d'hébergement dont j'ai parlé.

La réhabilitation du Calvaire ne peut qu'accroître le flux des visiteurs. C'est un facteur de développement économique dans le cadre de la protection du patrimoine.



Marc Dufau, vice-président de la commission Jeunesse, Culture et Sport « Le patrimoine

est aussi un vecteur de développement »

Lestelle-Bétharram, du fait de son histoire religieuse et de sa proximité avec Lourdes, constitue une porte d'entrée essentielle de notre territoire. Nous avons décidé de mettre en valeur trois thèmes forts de notre patrimoine : le domaine industriel, le domaine agricole et le domaine religieux. La réhabilitation du Calvaire s'inscrit, évidemment, dans ce 3^e thème.

Nous menons de front plusieurs chantiers et projets. Outre celui de Bétharram, je rappellerai

notre engagement pour la sauvegarde de la Forge d'Arthez. (Lire les Infos n°38).

Sans l'engagement de la CCPN, en tant que maître d'ouvrage délégué, cette lourde opération n'aurait certainement pas été possible. Le Calvaire est un site phare de notre patrimoine. Nous avons donc beaucoup œuvré pour obtenir toutes les aides possibles en faveur de ce chantier.

Patrimoine

Forge d'Arthez-d'Asson Numérisation 3D en cours

La CCPN vient de valider le projet de partenariat avec l'École Centrale de Nantes (ECN) et la Centrale Innovation (C-Innov), laboratoire de recherche universitaire ayant des compétences en ingénierie virtuelle, pour travailler sur une reconstruction 3D de la forge d'Arthez-d'Asson.

Ce projet va englober le travail de 4 étudiants, sous la responsabilité scientifique de Florent Laroche (maître de conférences), en lien avec les techniciens et associations du territoire. Cette démarche repose sur de la recherche et de l'analyse historique, de la technique et de l'architecture pour aboutir à une maquette numérisée de ce site.

Pardies-Piétat Une nouvelle table panoramique

Après plusieurs mois d'attente, la nouvelle table panoramique de Pardies-Piétat est enfin installée. Construite dans un mobilier qui intègre l'ensemble des parcours patrimoine du Pays de Nay, elle vient remplacer l'ancienne table d'orientation émaillée qui datait des années soixante, devenue illisible et qui était légèrement décalée.

Vous y retrouverez les sommets les plus marquants et l'ouverture géographique sur la Vallée d'Ossau.

Tourisme

Taxe de séjour : hébergements non classés

Dans le précédent numéro des Infos, (octobre 2018), nous évoquions le nouveau mode de calcul, à compter du 1^{er} janvier 2019, des tarifs de taxe de séjour applicables dans les hébergements non classés (hors campings et chambres d'hôtes). Ces derniers sont désormais soumis à un taux de taxation de 5,5 %.

L'équipe de l'Office de tourisme se tient à la disposition des hébergeurs pour les accompagner dans cette réforme. Pour les autres catégories d'hébergements (campings, chambres d'hôtes, hôtels classés, meublés classés) les tarifs de taxe de séjour applicables restent inchangés en 2019.

Une information est également disponible sur le site de la Communauté de communes du Pays de Nay rubrique Actualités (www.paysdenay.fr).

Plateformes de réservation et de paiement en ligne

À compter de 2019, les plateformes de réservation en ligne ont l'obligation de collecter et reverser la taxe de séjour pour les contrats réalisés par leur intermédiaire. Dans tous les autres cas, la collecte et le reversement de la taxe auprès des touristes en séjour restent du ressort de l'hébergeur.

Office de tourisme : pendant les travaux, accueil à la Maison Carrée



Depuis la mi-janvier et jusqu'à la fin de l'été, pendant les travaux de réagencement et d'extension de l'Office de tourisme, l'accueil des visiteurs se fera à la Maison Carrée à Nay (notre photo), selon les amplitudes d'ouverture habituelles de l'Office de tourisme. Le travail administratif se fera dans des locaux de la mairie, mis gratuitement à disposition.

Horaires d'accueil des visiteurs :

Jusqu'au 30 juin, du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En juillet et en août : du lundi au samedi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h30, les dimanches et jours fériés de 9h00 à 13h00.

Zoom sur les services de la Communauté de communes

1 - La DRH Gérer les effectifs, les carrières, les compétences

Les services de la CCPN évoluent et s'adaptent dans leur organisation. Comme annoncé dans le précédent journal Les Infos, nous les présenterons en détail dans les prochains numéros. Voici le premier de la série, consacré aux Ressources Humaines.

Les valeurs du service public

Jusqu'en 2018, le pilotage global du service Ressources Humaines était assuré par le Directeur général des services, en collaboration avec une direction unique qui regroupait : finances/marchés/ressources humaines.

Les diverses étapes de gestion RH (carrière, paies,

action sociale, formation, recrutement) étaient assurées par plusieurs agents différents et non spécifiquement dédiés. Certaines missions (prévention, gestion évaluation des besoins et des compétences, évaluation des formations, accompagnement des responsables de services, etc.) restaient encore à développer.

Par ailleurs, le développement de la Communauté de communes depuis ces dernières années, les nouvelles compétences transférées (eau-assainissement, petite enfance avec le relais des Assistances Maternelles, jeu- nesse, social...), ainsi que l'évolution des effectifs ont

rendu nécessaire une nouvelle organisation des services transversaux et notamment des Ressources Humaines.

L'organisation de la CCPN à ce niveau, fixée dans les années 2009-2010, devait donc naturellement évoluer, dans le sens d'une plus grande structuration, autour d'un service RH dédié.

UN SERVICE UNIQUE

En mars dernier, a donc été créée une Direction des Ressources Humaines pour regrouper l'ensemble des services gravitant autour de ce thème. Désormais opérationnel et spécialisé (voir encadré), le service Ressources Humaines assure la gestion d'un effectif d'une centaine de personnes, avec comme objectifs les valeurs du service public. Ce qui place la CCPN au 4^e ou 5^e rang des employeurs du territoire.

LA DRH

Elle est composée d'une équipe de trois personnes, toutes à temps complet.

- une directrice des ressources humaines : Marjorie Perus

- une gestionnaire RH Carrière et paie : Valérie Serein

- une assistante Compétences, formation et conditions de travail : Valérie Gleize

Attributions et compétences principales

Objectifs :

- mobiliser les ressources humaines pour obtenir une qualité d'administration et de service
- être un service d'appui auprès des chefs de service et directeurs d'établissement
- assurer un accompagnement auprès des agents et auprès des élus.

Rôle :

- gestion des recrutements, des carrières, situations individuelles
- gestion de la paie et des déclarations sociales

- suivi des masses salariales, des emplois, des indicateurs
- gestion des effectifs et des compétences et de la formation
- gestion de l'environnement du travail
- dialogue social.

Un outil : Les matinales

Tous les mois, une matinée réunit les managers, responsables de service, pour un moment de rencontre et d'information. Il s'agit de les accompagner dans les bonnes pratiques, de décrypter et comprendre les demandes pour analyser et répondre à certains sujets, faire un point des nouveautés, développer

des conditions de travail stimulantes et motivantes.

Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)

Utilisée dans les entreprises et collectivités, la GPEC permet de situer profils et emplois et de comparer savoir-faire et compétences. Elle vise à ce que des agents formés occupent les bons postes au bon moment et aussi à anticiper le besoin de reconversion et de mobilité en respectant le projet professionnel de l'agent... Le socle, c'est l'état des lieux des emplois et des qualifications. On peut ensuite passer à la projection.



L'équipe de la DRH : Marjorie Perus entourée de Valérie Serein (à gauche) et Valérie Gleize.

Marjorie Perus (au centre), directrice de la DRH, détaille les objectifs et le rôle de ce service créé en mars 2018. Parmi ses priorités : un diagnostic des emplois et des compétences et la prise en compte des attentes des services et des élus tout en répondant aux besoins de la population.

UN PRINCIPE POUR GUIDER L'ACTION DE VOTRE SERVICE ?

- Ce qui guide notre stratégie, ce sont avant tout les valeurs du service public que sont l'intérêt général, la continuité du service, l'égalité de traitement, la neutralité. Ces notions priment dans nos métiers. Le deuxième principe est d'œuvrer pour une politique des ressources humaines basée sur un objectif d'équité et de motivation individuelle et d'équipes. L'équité, c'est mener une politique juste et équitable pour tout le monde, toutes thématiques confondues : management et discours commun dans nos équipes pour une meilleure compréhension en interne et en externe, progression de carrière pour les agents, engagement d'actions sociales, développement de la qualité de vie au travail mais aussi accès à la formation... Cette notion du « juste » n'exclut pas, bien entendu, la performance individuelle et collective qui est aussi un de mes moteurs...

LES GRANDES PRIORITÉS DE VOTRE SERVICE ?

- Il vient d'être créé. Nous avons donc tout un travail de diagnostic à effectuer et d'analyse des fondamentaux RH (procédures, protocoles et règlements...) tant pour détecter les besoins de la collectivité que pour mieux connaître le profil des agents et des postes occupés. Établir une GPEC (Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences) sera très utile.

LES EFFECTIFS ONT AUGMENTÉ. COMMENT SE PASSE UN RECRUTEMENT ?

- Le service est là pour assurer cette

Marjorie Perus « Tout un travail de diagnostic à faire »

phase et bien l'organiser. D'autant qu'il y a des besoins assez récurrents, dus à des transferts et à des prises de compétences (urbanisme et droits des sols, jeunesse, eau et assainissement, Gemapi, reprise en gestion directe du relais assistantes maternelles...). Chaque recrutement est évidemment mûrement réfléchi. Quand on parle de recrutement, on a déjà bien balayé le terrain dans une phase préparatoire : besoin confirmé et nécessaire, détail du poste, missions à développer, profil etc. La procédure est très encadrée : délibération du Conseil communautaire décidant une création d'emploi, ensuite une annonce précise les tâches à réaliser et le profil du « bon candidat ». À l'issue d'un tri de CV, une commission de sélection composée des élus désignés et des chefs de service (service recruteur et DRH) se réunit, procède à un classement pour, in fine, proposer au Président les éventuelles nominations.

Nous sommes très vigilants au respect protocolaire de ces recrutements.

VOUS RECRUTEZ AUSSI DES CONTRACTUELS ?

Oui effectivement, notamment pour des besoins saisonniers (jeunesse, tourisme, piscine Nayeo...). Aussi, nous nous attachons à développer actuellement la création d'un vivier de remplaçants ponctuels pour des besoins temporaires.

LE RÔLE DES ÉLUS ?

- Ils sont vraiment partie prenante dans toute la partie RH. Je l'ai dit : c'est le Conseil communautaire qui acte la décision de recruter. Mais ils sont aussi partenaires des agents en matière de conditions de travail, ils participent aux instances du Comité d'hygiène et de sécurité de la collectivité par exemple. L'administration travaille, prépare les dossiers ; les élus travaillent avec elle et, au final, décident.



Michel Cassou, vice-président, préside la Commission Administration Générale, Finances et Personnel. Il souligne l'importance du service DRH nouvellement créé pour gérer les effectifs de la CCPN, répartie en métiers multiples et aux missions différentes.

LA CRÉATION D'UNE DRH S'IMPOSAIT VRAIMENT ?

- C'était absolument nécessaire !

D'une part, parce qu'il existe une multitude de métiers exercés dans le cadre de la CCPN, de l'agent de maîtrise des services techniques à l'auxiliaire de puériculture en crèche, du maître-nageur à l'agent d'accueil de l'Office

Michel Cassou « La gestion ne s'improvise pas »

de tourisme, de la bibliothécaire à l'agent des services comptables etc...

D'autre part, nous avons la responsabilité de structures où la loi impose un effectif obligatoire de personnel (piscine, crèches) pour des raisons de sécurité. Il nous faut donc anticiper les remplacements.

Il faut un suivi régulier qui ne s'improvise pas. C'est le rôle de la DRH.

QUEL EST LE RÔLE DES ÉLUS DANS LE RECRUTEMENT ?

- Le recrutement se fait systématiquement par le biais d'un jury. Pour les candidats, c'est une garantie de transparence et d'équité. Et pour nous, un moyen plus sûr pour recruter la bonne personne au bon poste.

LA BAISSÉ DES DOTATIONS DE L'ÉTAT A-T-ELLE EU UN IMPACT SUR LE RECRUTEMENT ?

- Il y a toujours un impact,

ne serait-ce que parce que nous allons avoir, en réaction, une attitude de prudence financière. L'impact est un peu amoindri pour un service comme celui de l'Eau-Assainissement, qui génère directement des recettes, via le prix de l'eau. D'autres services à la population, par définition, ne peuvent générer directement de telles recettes. Ce sera le cas du futur Centre culturel. Notre budget sera établi en conséquence pour prendre en compte cette dépense.

UN POINT SUR LEQUEL VOUS VOUDRIEZ INSISTER ?

■ Avec nos effectifs et nos obligations au service des habitants, nous sommes dans l'obligation d'avoir un personnel exigeant, formé et volontaire. Et capable de s'adapter, par exemple, à la dématérialisation de plus en plus importante de nombre de documents ou à de nouvelles procédures.

Schéma de Cohérence Territoriale Le SCoT est soumis à l'avis de la population

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), arrêté par le Conseil communautaire du 17 septembre dernier, a fini sa phase de consultation des personnes publiques que sont l'État, l'autorité environnementale, les chambres consulaires et toutes les collectivités et structures intervenant sur le territoire et concernées par le projet. Il va maintenant être soumis à la popu-

lation par le biais d'une enquête publique. Les modalités de déroulement de cette enquête sont disponibles sur le site internet de la Communauté de communes et par affichage dans les communes.

L'enquête publique se déroulera du 11 mars au 12 avril.

Vous pourrez rencontrer un commissaire enquêteur lors de **permanences**

qui se tiendront au siège de la Communauté de communes les :

■ mardi 12 mars 2019 de 10 heures à 12 heures,

■ samedi 23 mars 2019 de 10 heures à 12 heures,

■ jeudi 4 avril 2019 de 14 heures à 16 heures,

■ vendredi 12 avril 2019 de 16 heures à 19 heures.



Espace Info-énergie Conseils gratuits



La Communauté de communes s'inscrit dans une dynamique de maîtrise de l'énergie sur le territoire en mettant à la disposition de la population un Espace Info Énergie.

En parallèle à l'élaboration de son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), la Communauté de communes a lancé

une première action pour la sobriété énergétique en ouvrant un Espace Info Énergie en partenariat avec Soliha Pyrénées Béarn Bigorre (voir bulletin Les Infos n° 38 d'octobre 2018). Les conseillers Espace Info Énergie vous accueillent gratuitement tous les troisièmes jeudis du mois de 14h00 à 16h30, sans rendez-vous, à la Maison des Services au Public, 8 cours Pasteur à Nay, pour vous accompagner sur vos projets de rénovation ou de maîtrise de vos consommations énergétiques.

Déchetterie de Coarraze Doublement de la surface

Les travaux de réaménagement de la déchetterie de Coarraze ont démarré le 8 janvier 2019 pour une durée estimative de 25 semaines. Ces travaux sont nécessaires pour une meilleure gestion du site et vont permettre :

■ De doubler la surface actuelle avec la mise en place de 10 quais (6 à ce jour). Ces quais supplémentaires serviront à positionner de nouvelles bennes comme le placo plâtre et l'éco mobilier.

■ D'améliorer la sécurité avec la mise en place de dispositifs anti-chutes adaptés.

■ D'améliorer l'accueil du public grâce à l'élargissement du haut de quai et le renouvellement de la signalétique

■ D'améliorer les conditions de travail des agents en construisant un nouveau local plus adapté au niveau de l'hygiène et de la sécurité. Des fermetures temporaires du site seront programmées au fur et à mesure de l'avancement des travaux et des besoins des entreprises. Des solutions alternatives, dont



Travaux de terrassement préalables à l'extension des quais actuels que l'on distingue au fond.

l'accès aux autres déchetteries (Asson et Assat), seront proposées aux usagers. Une communication sera effectuée en amont de toute fermeture.

Montant travaux : 643 200 € HT

Subventions :

■ État DETR : 144 004 €

■ Ademe : 125 000 €

Décharge de Coarraze Travaux terminés

Les travaux, qui ont démarré au mois de septembre 2018, ont consisté à purger les matériaux présents en partie Ouest de la décharge, en vue de leur confinement dans un dôme aménagé en partie Est du site. Un gros travail de déblais/remblais a été réalisé.

Une couverture semi perméable a été mise en place pour protéger le dôme et les déchets qu'il contient. Le pied du dôme est protégé par un dispositif de type enrochement le long du Gave de Pau. La zone purgée est une zone de plage intéressante pour la divagation du Gave de Pau en période de crue. Une clôture a été posée autour du dôme pour éviter les intrusions et assurer la propreté du site.

Dépenses : 801 150 € HT

Recettes : 651 485 €

Autofinancement commune : 149 665 €



Le site permet la revalorisation des matériaux inertes et déchets professionnels.

moteur-amiante liée), l'Écopôle est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

C'est également un lieu de vente de produits recyclés (grave 0/31.5 béton et industrielle) et de produits naturels (0/31.5 calcaire, sable à maçonner, mélange à béton, graveline d'Auri-gnac). Tél. 05 54 07 05 80 ou contact@ecopole-pauest.com

L'Écopôle : Une solution innovante pour matériaux inertes et déchets professionnels

L'Écopôle Pau Est a ouvert ses portes début décembre 2018 à Meillon. Ce site est géré par la société Écograv du groupe Despagne BTP. Ce site, ouvert aux professionnels, aux collectivités et aux particuliers, apporte une solution innovante en terme de tri et de recyclage. À la fois site de revalorisation des matériaux inertes et déchets professionnels (dépôts des DIB (plâtre-bois-carton-ferrailles) - déchets verts - DDS (huile

Gestes citoyens Améliorons la qualité de notre tri



Il devient primordial que chacun adopte les bons gestes pour trier ses déchets déposés dans les bacs jaunes.

En 2019, plus de quinze années après la mise en place du tri sélectif, beaucoup trop d'erreurs sont encore présentes dans les bacs jaunes.

Des erreurs qui coûtent très cher à la collectivité (plus de 40 000 €/an).

Le service Déchets de la CCPN réagit.

Quelles sont les erreurs les plus fréquentes ? Les emballages mis en sac, la présence de déchets non recyclables comme les couches, les mouchoirs, les objets en plastique, les restes de repas... qui n'ont pas leur place dans les bacs jaunes. Ces erreurs qui coûtent très cher ont également des impacts sur le fonctionnement du centre de tri avec la présence de déchets indésirables.

D'autres erreurs plus graves s'ajoutent. Elles entraînent des problèmes d'hygiène et de sécurité pour les agents de tri (présence d'aiguilles de soin usagées, cadavres d'animaux, couches souillées, bouteilles de gaz...).

Comment sensibiliser sur la qualité du tri ? En accord avec les équipes de ramassage, **les bacs jaunes, trop pollués, ne sont plus collectés** et une fiche indiquant la raison du refus est laissée en évidence sous le capot du bac. Il est demandé à l'usager concerné de bien vouloir retenir correctement son bac pour pouvoir le présenter à nouveau à la collecte suivante.

Les consignes pour bien trier

■ Tous les **emballages et les papiers** se trient et vont au **bac jaune**. Seuls les emballages en verre doivent être déposés en apport volontaire dans les colonnes à verre.

■ **Inutile de laver** les emballages, il suffit de bien les vider.

■ Déposer les **emballages en vrac** dans le bac. Les dépôts dans un sac sont strictement interdits.

Pour toute question, le service Déchets est à votre disposition au 05 59 61 11 82. Un animateur peut également se rendre à votre domicile pour donner des explications précises sur le geste de tri. Nous comptons sur vous et votre civisme.

Ces gens d'ici qui ont des idées et du talent

Qu'ils soient seuls, qu'ils travaillent en équipe ou qu'ils soient dirigeants d'une entreprise importante, ils ont développé une idée originale qui leur tenait à cœur et qu'ils développent avec talent.

Premières rencontres avec ces gens d'ici qui innovent dans le domaine artistique, la restauration, l'industrie.

Jeunes agriculteurs Ils ouvrent un magasin - restaurant - bar à tapas

L'IDÉE. Valoriser les produits fermiers locaux dans un magasin, un restaurant et un bar à tapas... C'est un concept original et innovant sur le Pays de Nay, porté par des jeunes producteurs et artisans où l'on pourra acheter ce que l'on mange ou inversement. Ce complexe, intégralement dédié aux produits fermiers, a ouvert début février sur la rocade, près du rond-point Nay-Bénéjacq-Coarraze, sous l'enseigne « Plat beroi ».

Ils sont huit à se regrouper au sein d'une société pour relever le défi. Ce groupe, d'une moyenne d'âge de 25 ans, est composé de 6 jeunes producteurs fermiers auxquels se sont joints un jeune cuisinier et un jeune artisan pâtissier.

Leurs motivations pour se lancer dans cette aventure originale et dynamique sont tout d'abord des valeurs partagées ainsi qu'un fort attachement à la terre et aux produits locaux.

Vient ensuite une préoccupation commerciale bien légitime : « Nous souhaitons proposer les produits à un prix juste pour tous, en nous attardant notamment sur la situation des producteurs et artisans du territoire » explique Maxime Labarrère. « Avec Plat Beroi, nous pouvons ainsi mieux valoriser nos produits, dans ce circuit court que nous contrôlons, avec une meilleure rémunération grâce à l'absence d'intermédiaires » dit l'une des associées, Mélanie Lousplaas (chevrière sur la commune d'Asson), 24 ans, résumant l'avis général.

INVENTER

Reste enfin la fierté de leur métier. « Oui, nous voulons montrer que les jeunes agriculteurs croient toujours à



C'est avec enthousiasme que les huit jeunes associés lancent ce concept nouveau.

l'agriculture » complète Maxime Labarrère. Et témoigne aussi « qu'ils savent inventer de nouvelles formes de commercialisation de leurs produits, au travers de ce concept innovant : magasin de producteurs - restaurant - bar à tapas ».

Maxime est à l'origine du projet. Il est fils d'agriculteur. Fort d'une formation en comptabilité-gestion et commerce agroalimentaire, il a battu, dans la plaine, le rappel des jeunes paysans de sa génération pour faire naître ce projet collectif.

RÉPONDRE À UNE ATTENTE

Pour ce projet, ils ne sont pas partis le nez en l'air ! Ils ont

bénéficié de l'appui du Réseau Entreprendre Adour et scruté les résultats de l'étude menée avec la CCI auprès de 350 personnes, tant des consommateurs que d'autres producteurs de la Plaine.

Résultat de la consultation : le consommateur plébiscite les produits alimentaires locaux, surtout lorsqu'il peut tout trouver en un point unique, sans avoir besoin de se déplacer dans telle ou telle ferme. « Ce sera l'atout du magasin ».

Et du côté des producteurs interrogés, ils sont 80 % à soutenir le projet. D'ailleurs, dès l'ouverture, une quarantaine de producteurs seront présents sur les rayons du magasin, en complément de la production des associés.

Voilà pour le magasin.

Pour le restaurant et le bar à tapas, même accueil favorable. 85 % estiment qu'un tel établissement « comblera un véritable manque » en jumelant lieu convivial et dégustation de produits fermiers locaux. Allez-y, c'est ouvert !

• Le Plat Beroi

Quatre emplois créés dès le début.

Horaires

- magasin : de 9h00 à 19h00

Pause entre 14h00 et 15h00.

- restaurant : ouvert tous les jours du lundi au samedi midi

- bar à tapas : ouvert du jeudi au samedi soir de 18h00 à 02h00

Adresse : 16 rue Pierre Semard
64800 Coarraze

Galerie Pietro La proximité pour démocratiser l'art contemporain et le design

L'IDÉE. Ouvrir une galerie pour organiser des expositions en développant un concept radicalement différent. Avec pour motivation, non pas l'argent mais la volonté d'ouvrir l'art à un public plus large pour faire connaître les artistes. Malgré une contrainte de taille : celle de lancer une galerie à Nay, loin des grandes agglomérations.

Le concept de la Galerie Pietro, en effet, diffère totalement des galeries habituelles. Ici, les expositions ne durent que le temps d'un week-end, les œuvres se trouvent au milieu de l'atelier et des machines de son entreprise (Design & Acier), certaines œuvres restent exposées en galerie jusqu'à l'expo suivante. Il y a également des artistes permanents à l'année en galerie.

CONNUE ET FRÉQUENTÉE

« Art contemporain et mobilier d'art design », c'est la carte de visite de la Galerie Pietro. Une double dénomination qui rend bien compte de la personnalité de Pierre Barrasso.

Designer lui-même, il est le patron de l'entreprise « Design et acier » et créateur de « by Pietro et π », ameublement d'art design, à qui des adresses prestigieuses ont commandé luminaires et tables basses.

Prolongement naturel de sa passion, sa galerie est donc une vraie galerie puisqu'il est déclaré également comme diffuseur d'art et galeriste auprès de la Maison des artistes (en plus de sa SARL Design & Acier).

Située à Nay, ce qui n'est pas exactement le lieu cultu-



Pietro Barrasso a fait le pari d'ouvrir à Nay une galerie d'art contemporain.

rel idéal, la galerie Pietro a pourtant ses habitués fidèles « sauf peut-être les Nayais eux-mêmes » souligne-t-il malicieusement.

LES CHIFFRES LE CONFIRMENT

Démarrée en 2016, depuis, sa galerie a accueilli plus de 170 artistes, au rythme de 8/10 expos par an. « L'art se démocratise », se félicite-t-il, en ayant comptabilisé, précisément, plus de 2000 visiteurs la première année et plus de 3000 l'an dernier. Quelques-uns venus de loin : Toulouse, Bordeaux, Pays Basque ou de plus près comme des Lourdais ou des Palois.

TOUS LES UNIVERS

Explication de cette notoriété, outre le concept original : sa formule elle-même, puisqu'on y expose toutes formes d'art, d'artistes et d'univers : mosaïques, art brut, peinture, sculpture, photo...

S'y ajoute la modicité du prix des œuvres à acheter : de 50 € à 3 000 € en galerie. Mais certaines pièces peuvent monter jusqu'à plus de 20 000 € sur certaines expositions.

Le compte Facebook de la galerie « Galerie Pietro Barrasso » y est également pour beaucoup. Mais également la page Facebook, intitulée « Ce que vous avez manqué à la Galerie Pietro ». On peut y voir des micro-reportages sur quasiment toutes les expositions de la galerie. De quoi assurer une promotion permanente des artistes.

Ce n'est pas tout : Pierre Barrasso est également président de l'association Road 64 avec qui il organise sept événements, sur 7 à 10 lieux d'expos, de Nay à Pardies-Pietat. S'y ajoute aussi le « Marché de l'art », sous les halles de Nay. Il présentera, à partir de 2019, une soixantaine d'exposants d'art. Toujours ce souci de faire connaître des artistes et leurs œuvres.

Il s'y applique avec la détermination des passionnés.

Galerie Pietro

17 rue Henri IV Nay

Permanence : mardi et samedi

Tél. 06 86 41 50 68

Le Saint-Pierre Le poisson pour vous amener au paradis gourmand

L'IDÉE. Proposer le poisson et autres produits de la mer sous toutes leurs formes : frais, cuisinés ou à déguster au restaurant.

Le tout à l'enseigne « Le Saint-Pierre ».

Un spécialiste de la vente des produits de la mer et un cuisinier se sont donc associés pour la plus grande satisfaction des amateurs de poisson et autres crustacés. Ils officient de concert au Saint-Pierre, secondés de leurs compagnes Anne et Carole. Deux univers complémentaires ont ainsi convergé pour magnifier les produits de la mer : poissons, mollusques et autres crustacés. Aux clients de faire leur choix parmi trois options : acheter son poisson frais, l'emporter tout cuisiné ou le déguster sur place.

Spécialités les plus demandées : au menu, la « parillada » (assortiment de trois poissons, selon arrivage) ou, au rayon traiteur, le thon blanc à l'huile.

Une carte exclusivement poisson qui varie tous les jours, jamais figée. C'est le produit qui décide en fonction des arrivages, à la criée de Saint-de-Luz.

« Nous achetons uniquement une pêche responsable, par de petits bateaux, ce qui garantit à la fois la qualité et la protection de la ressource ».

Et pour les amateurs, le bar à huîtres reste un rendez-vous très fréquenté.

DES TALENTS COMPLÉMENTAIRES

Petit retour en arrière.

Jérôme Bénédine et Gérard Lasbarrères-Candau, deux amis d'enfance (études au lycée de Nay) se sont retrouvés après des



Jérôme, Gérard, Anne et Carole : une équipe de passionnés pour vous faire découvrir les produits de la mer.

parcours professionnels différents.

En tant que cuisinier, Gérard a bourlingué du Club Méditerranée au Ritz, puis au sein d'un groupe de plusieurs restaurants.

« Pour prendre des idées et de l'expérience ». Retour en Béarn avec le rachat d'un restaurant à Pau, qu'il amène à un haut niveau puisque distingué par des guides gastronomiques.

Sa route croise celle de Jérôme qui a déjà lancé son concept « poissonnerie - restaurant ». « Mais quelque chose me manquait : un cuisinier pour partager la même ambition de magnifier les produits de la mer ».

Le poisson, Jérôme connaît, après 18 ans dans la grande distribution au rayon Produits de la mer, suivi d'une expérience dans le privé. S'il maîtrise parfaitement la gestion d'une poissonnerie, il souhaitait une main experte pour célébrer ce produit en le cuisinant.

UNE MÊME APPROCHE

Les deux hommes ont le même respect du produit qui conditionne la carte en fonction

des arrivages et de la saison. Pas question de présenter, par exemple, des ormeaux ou des coquilles Saint-Jacques en dehors de la saison. Car cela voudrait dire qu'il s'agit de produits congelés.

Et pas de formule express à midi.

POURQUOI DONC ?

« Pas question de faire une formule à la va-vite ni de dépasser 30 couverts si l'on veut vraiment servir le client et cuisiner pour qu'il prenne du plaisir en mangeant. »

Leur conseil : pensez à réserver !

LES PROJETS

Sur la lancée, les deux complices en goût ont de nombreux projets, secrets pour l'instant. Mais comme le rayon traiteur marche bien, il y aura, sans doute, quelques nouveautés de ce côté-là.

Leur credo reste le même : tout faire pour séduire le consommateur en lui rendant les produits de la mer plus accessibles.

Au Saint-Pierre, on peut même dire que tout est fait pour amener le client au paradis... gourmand.

Le Saint-Pierre

2 rue du Salliet Nay

Tél. 05 47 92 49 00

Fermé dimanche et lundi

Ouvert du mardi au samedi

de 8h30 à 14h00

En soirée, uniquement

le vendredi et le samedi

à partir de 18h00

Sur réservation

HM Groupe Capter les opportunités du marché aéronautique

L'IDÉE. « Avoir une vision globale des métiers de l'aéronautique et organiser les filiales ou les services pour saisir les opportunités du marché ».

Pour Thierry Haure-Mirande, le PDG, c'est le fil conducteur du développement de HM Groupe, la holding qui regroupe les différentes entités d'Aeroprotec, réparaties en France et à l'étranger. Son service Recherche et Développement ainsi que les différents services Support viennent de s'installer à Aeropolis.

Les lieux de production étant à Pau, en Tunisie et au Canada.



Thierry Haure-Mirande, entouré d'une partie de l'équipe R&D à Aeropolis.

CLÉ EN MAIN

Ces clients-là peuvent donc utiliser, pour gagner en compétitivité, les belles avancées du service R&D dans des secteurs de pointe comme les nanotechnologies.

Ou encore l'utilisation d'un logiciel pour simuler les procédés de traitement de surface avant de lancer les opérations en usine.

C'est donc fort logiquement que le service R&D propose, par exemple, de fournir à d'autres entreprises toute l'ingénierie nécessaire pour les différents métiers de traitement de surface : étude, conception, construction, vente, jusqu'à la formation du personnel.

L'USINE 4.0

L'organisation autour de ses trois axes de développement permet au Groupe « d'être prêt pour aller vers l'entreprise 4.0, afin de maîtriser cette quatrième révolution industrielle, en identifiant bien les besoins des clients et des marchés pour que nous puissions y répondre ».

Application concrète de cette prise en compte de la 4^e révolution industrielle : la construction, en cours, d'un nouveau bâtiment de production à Uzein, à proximité de l'aéroport, pour traiter les pièces de grandes dimensions. « Usine 100 % numérique et hautement automatisée » : autrement dit, une usine 4.0.

Avec ce nouveau site et ses acquisitions à l'étranger, HM Groupe ne cache pas son ambition : devenir un acteur majeur européen.

Mais cette ambition n'oublie en rien la force des racines originelles. Pour Thierry Haure-Mirande, « avoir un esprit largement ouvert sur le monde va de pair avec notre volonté de garder, culturellement et géographiquement, nos attaches ».

HM Groupe comprend :

- le site historique palois

- le futur site en construction

dans la zone de l'aéroport de Pau

- à Aeropolis, le service R&D et les services Support (Administration, DRH, etc.)

- à Tunis : Aerotech

- à Lyon : Heraaéro. Vente de

produits dans le domaine de

l'industrie en général et de l'aéronautique en particulier.

- au Canada : toutes prestations industrielles.

Effectif : plus de 300 salariés.

CA : 10 M d'euros

Signalétique Partenariat entreprises et communes



Dans le cadre de la poursuite de son projet d'installation d'une signalétique d'information locale communautaire, économique, touristique et de services à la population, la CCPN a mis en place un principe de partenariat avec les communes et les entreprises intéressées.

Pour rappel, la CCPN finance les études, la conception, la fabrication et la pose. Les partenaires financent l'acquisition des lames les concernant.

Ce sont donc la quasi-totalité des communes et environ 70 entreprises du territoire qui ont signé un partenariat avec la CCPN à hauteur respectivement de 33 000 € HT et 5 000 € HT.

Le solde est à la charge de la CCPN (200 000 €), déduction faite des subventions obtenues de l'État (120 000 €).

À louer ou à vendre Un bâtiment pour tout type d'activité



La CCPN dispose d'un bâtiment sur la commune de Baudreix d'une superficie de 1 700 m².

Construit en 2007, il est en parfait état. Adapté à tout type d'activité, il peut répondre à des entreprises du secteur tertiaire, artisanal et industriel.

Contact :
François Gonnet,
f.gonnet@paysdenay.fr

À Bordes

Dans la maison de son fondateur

Toute l'histoire de Turbomeca

Vu de la route, à l'entrée de Bordes, c'est une belle maison blanche, sans signes particuliers. C'est là que vécut, de 1942 à 1988, Joseph Szydlowski, le fondateur de Turbomeca, leader mondial des moteurs d'hélicoptères, devenu Safran Helicopter Engines en 2016. C'est désormais un musée, installé par l'Association des Amis du Patrimoine Historique de Turbomeca pour retracer les grandes heures de cette entreprise. Et, plus largement, pour développer l'image de l'industrie aéronautique.

ACTIFS ET RETRAITÉS

L'association compte 850 adhérents « Il n'y a pas que les actifs et les retraités de Turbo qui portent intérêt à l'histoire de l'entreprise. Évidemment ce sont les premiers à se sentir concernés. Mais ils sont rejoints par de véritables passionnés de l'histoire de l'aviation et de l'industrie aéronautique », indique Charles Claveau. Ancien directeur des programmes à Turbomeca, puis directeur de la stratégie Produits et marchés, il a fondé, en 2013, l'association dont il est toujours président. De fait, l'association dispose d'un abondant matériel de première main pour illustrer cette histoire. « Et seulement une petite partie a été traitée et présentée au public. Mais il reste des milliers de documents (photos, films, bandes son, maquettes, pièces) à sauvegarder, trier et répertorier ». C'est une partie de ces documents qui est exposée dans la maison du fondateur qui abrite l'Espace patrimonial (Voir encadré).

LES PUBLICATIONS

Outre l'animation de l'Espace patrimonial, une autre tâche mobilise les bénévoles : le tri et le classement des photos et documents divers de plus de 80 ans d'histoire. Depuis les premières sorties de ski des salariés en 1942 jusqu'au record du monde d'altitude sur l'Everest. En passant par la première turbine à gaz de 1948 ou les autres produits de la société, y compris ceux qui ne sont plus produits, comme les turbines industrielles. Bref, un véritable trésor historique et patrimonial à mettre en valeur. Et à partager. D'autres adhérents se consacrent à la diffusion de cette histoire. Soit sur le site de l'As-

sociation, soit via la parution d'un bimestriel et d'une lettre d'info mensuelle. Les sommaires sont copieux : histoire des moteurs, des sites industriels, témoignages, biographies... Des numéros spéciaux sont axés sur un sujet particulier, comme l'histoire des turbotrans. Plus de 1000 pages ont été publiées en 4 ans !

LES PROJETS

Pour l'année qui vient, l'Association a du pain sur la planche dont une exposition et des conférences à la Médiathèque André Labarrère à Pau et des expositions à l'occasion des journées du patrimoine. La vitalité de l'Association montre bien qu'il existe une véritable communauté Turbomeca. Et les anciens sont prêts à vous faire partager les grands moments d'une société qui, toujours ancrée en Béarn, continue de rayonner dans le monde.

Association des Amis du Patrimoine Historique de Turbomeca
Espace patrimonial
Visite lors des Journées du Patrimoine ou sur RDV
Contact :
AAPHT 10 rue des écoles 64800 Bruges
aapht@yahoo.fr

ACTUELLEMENT

Safran Helicopter Engines, c'est :

- 5 600 personnes dans le monde,
- 4 sites en France et 13 à l'étranger
- 3 500 clients dans 155 pays
- 18 000 turbines en opération dans le monde.



Dans la maison du fondateur, une équipe de passionnés s'est donnée pour mission, autour de Charles Clavaud, président (ici devant le moteur de l'Ariel qui permet le record d'altitude), de retracer les grandes heures de Turbomeca.

L'espace patrimonial Joseph Szydlowski



Le premier turbo fabriqué par l'entreprise.

Ouvert à l'occasion des Journées du patrimoine ou sur rendez-vous, l'Espace patrimonial présente :

- au rez-de-chaussée, une trentaine de moteurs fabriqués par Safran Helicopter Engines. Dont l'Arriel 2, équipant un Écureuil, titulaire du record mondial de posé en altitude sur l'Everest à 8848 m en 2005. On y trouve également le premier turbo fabriqué dans l'usine, ainsi que les moteurs équipant les Alouette, Puma et, plus actuels, ceux des hélicoptères Écureuil, H145, Tigre, Caïman.
- au deuxième étage, on trouve le bureau reconstitué de Joseph Szydlowski avec sa table de travail en bois, des panneaux sur l'histoire de la société et les évolutions techniques, le procès-verbal de la réunion de constitution de la société en 1938 ainsi que le brevet de pilote de

Joseph Szydlowski. Les membres de l'Association qui jouent les guides, vous conduisent

volontiers à travers toutes les étapes de l'histoire d'une société née du talent de son fondateur.

